

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Vannes, le 8/08/2022

# FEUX D'ESPACES NATURELS DANS LE MORBIHAN Point de situation à 10h – 8 août 2022

Au point de 10h, ce lundi 8 août 2022, sur le sujet des feux d'espaces naturels dans le Morbihan, la situation est la suivante :

- Une colonne de sapeurs-pompiers des départements de l'Est de la France est arrivée hier dans le Morbihan pour renforcer et relever les équipes du SDIS du Morbihan.
- Quelques reprises de feu sont apparues cette nuit ainsi qu'un nouveau départ de feu sur Monteneuf. L'ensemble des feux d'espaces naturels survenus hier, dimanche 7 août, sont fixés et la plupart en cours de noyage par les sapeurs-pompiers :
  - Saint-Philibert

Poursuite des opérations de noyage

## Locoal-Mendon

Feu fixé - 66 ha brulés

Traitement des reprises de feu/poursuite opérations de noyage

2 groupe d'intervention dont un de l'Est de la France soit environ 16 engins d'intervention et 50 sapeurs-pompiers

#### Erdeven

Feu fixé - 44 ha brulés

Poursuite des opérations de noyage

2 groupes d'intervention dont un formé de sapeurs-pompiers du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine et un de sapeurs-pompiers de l'Est de la France

## Meucon-St Avé-Monterblanc

Feu fixé - 12,5 ha brulés

1 groupe d'intervention de sapeurs-pompiers de Vendée et de l'Eure Opérations de noyage en cours

## Monteneuf

Feu fixé - 3 ha brulés

1 groupe d'intervention de sapeurs-pompiers

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57 Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr





Les services de l'Etat rappellent la nécessité d'observer consignes visant à limiter les départs de feux en cette période de risque très sévère de feux de forêt :

- Ne jetez pas vos mégots ou cigarettes dans la nature (notamment par les fenêtres de voiture)
- N'allumez pas un feu, un barbecue ou tout autre foyer à moins de 200 mètres de forêts, de broussailles ou de landes
- Informez-vous sur le risque feu de forêt Si vous êtes témoin d'un départ de feu :
- Informez les pompiers (18 ou 112) le plus vite et le plus précisément possible

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57 Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



